

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 337

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des régions faibles, toujours plus faibles

La loi sur les régions de montagne

— C. La politique fédérale en matière d'investissements dans les régions de montagne. Dernière née, cette politique est encore pour l'essentiel une aide financière à l'équipement collectif. Utile pour permettre aux régions de montagne de rattraper leur retard, on peut douter qu'elle soit suffisante pour remédier aux inégalités régionales en Suisse. Sans doute, l'aide à l'infrastructure s'accompagne-t-elle d'autres mesures qui visent à stimuler l'investissement privé dans le secteur de production (octroi de cautionnements à l'industrie et au tourisme). D'autre part, l'application de cette politique se fait sur une base régionale et dans le cadre d'une planification économique. Autant d'éléments favorables qui risquent cependant d'être annulés par le fait qu'aucune mesure n'est envisagée à l'échelon fédéral pour maîtriser et même freiner l'expansion cumulative des régions riches de Suisse.

Les meilleures cartes

Proposition 5. Aux cantons les mieux lotis les meilleures cartes.

Dans le contexte politique suisse, il semble que les cantons doivent commencer par compter sur eux-mêmes. N'est-ce pas d'ailleurs le corollaire de la garantie par la Confédération de la souveraineté des cantons sur leur territoire ? A ce jeu, les cantons les mieux lotis seront évidemment les gagnants.

A leur niveau, et parallèlement aux tâches traditionnelles des cantons, des mesures directes et indirectes d'encouragement de l'économie ont été prises.

- les mesures de type administratif :
 - plans d'aménagement cantonaux
 - loi sur les constructions
 - politique d'information

- les mesures d'ordre financier :
 - les exonérations et les allégements fiscaux
 - les subventions et crédits de l'Etat
 - les cautionnements et les garanties de l'Etat

Quelques remarques :

- les cantons constituent généralement des entités trop restreintes pour soutenir seuls une politique d'expansion économique (moyens limités et à efficacité réduite);
- tous les cantons prennent de telles mesures; on peut sérieusement se demander si celles des cantons pauvres sont vraiment « supérieures » à celles des cantons riches ?
- en fait, ces mesures sont avant tout destinées à attirer de l'extérieur de nouvelles activités. N'y a-t-il pas là un risque de concurrence intercantionale peu favorable aux cantons pauvres (surenchères fiscales par exemple) ?
- cette politique est possible en période de croissance forte, car il s'agit de se partager l'accroissement du gâteau national. Mais en période de stagnation économique, les cantons ne peuvent guère compter que sur eux-mêmes...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un socialiste

Charles Sollberger est mort. Il avait valu au Parti socialiste vaudois un troisième siège au Conseil d'Etat (pour une courte durée, il est vrai), l'emportant sur le candidat radical Pidoux (dit « Titi ») grâce à sa popularité, due à son bon sens et à son humanité.

Je me souviens d'un brillant avocat, qui me déclarait avec hargne que Sollberger était « bête » ! Témoignant par là méconnaître complètement qu'il est deux intelligences : une intelligence « intellectuelle » si je puis dire, « cérébrale », faite de faux brillants et dans le meilleur des cas d'habileté dans le maniement des concepts; et une autre, infi-

niment plus haute et plus rare, l'intelligence du cœur, si je puis dire de nouveau. Et celle-là, Charles Sollberger l'avait au plus haut point.

« Plus on monte dans l'échelle sociale, écrit à peu près Michelet, plus on rencontre de « lumière », mais moins on rencontre de « chaleur ». Issu du peuple, Charles Sollberger était chaleureux. Et c'est pourquoi, lors des dernières élections au Conseil d'Etat auxquelles il participa, quoiqu'il fût le premier élu socialiste du canton, il se retira pour laisser la place à un camarade moins bien placé, mais pour lequel une non-réélection eût été catastrophique — alors que lui, ayant le sentiment d'avoir accompli sa tâche, il pouvait se le permettre. Et c'est pourquoi aussi, alors qu'il était déjà atteint dans sa santé et notamment dans sa vue, revenant de je ne sais quel congrès à Zurich, il n'hésitait pas à s'arrêter à Berne ou à Fribourg aux seules fins de rendre visite à un camarade connu des années plus tôt au Conseil National (dont il avait lui-même cessé de faire partie depuis trois ou quatre ans, et l'autre beaucoup plus), parce que ce camarade se mourait d'un cancer à l'hôpital de la ville... (Et tous ces votes sur la question atomique ou sur le budget militaire, sur l'armement et le sur-armement, où il y avait d'un côté cent et quelques « oui »; au milieu un certain nombre d'abstentions socialistes; et de l'autre les trois ou quatre conseillers du Parti du travail, plus Dellberg, Borel, Sollberger, un autre encore peut-être, à dire *non* fermement.)

* * *

Puisque je parlais d'intelligence du cœur, me voici bien embarrassé : dois-je vous répéter que si j'étais vous, je lirais sans plus tarder le roman d'Emile Ajar, « La vie devant soi », qui réussit ce tour de force de faire parler sans fausse note un enfant (un petit Arabe recueilli par une vieille Juive) ? Ou vous recommander le livre *essentiel* (pour vous, pour nous tous) de Jean Ziegler : « Les vivants et la mort » ?

J. C.